

Autorisation d'opération – FPG Sun Life

La présente autorisation d'opération (AO) ne peut être utilisée que pour le ou les contrats dont le numéro figure ci-dessous. Une AO distincte dûment signée est requise pour tout contrat non indiqué sur le présent formulaire.

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie – 30, rue Adelaide Est, bureau 1, Toronto (Ontario) M5C 3G9 – Télécopieur : 1-855-247-6372

Renseignements sur le propriétaire

Numéro du ou des contrats	Date (jj-mm-aaaa)
Nom de famille du propriétaire	
Prénom	

Types d'opération

Par l'entremise de cette AO, vous autorisez votre conseiller, soit le conseiller mentionné ci-dessous (le «conseiller»), à demander à la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la «Sun Life») de ne traiter que les opérations suivantes en votre nom :

- nouveaux paiements de primes
- transferts entre fonds
 - cela ne comprend pas les transferts d'un fonds avec FSD à un fonds avec FPS. Ce genre de transfert peut avoir une incidence sur les garanties, donc une Fiche d'ordre doit être utilisée chaque fois pour obtenir la signature du client
- réinitialisations – garantie à l'échéance du contrat Protection FPG Sun Life
- établissement* et modification d'un prélèvement bancaire (PB) ou d'un retrait périodique, notamment :
 - augmentation ou réduction du montant
 - changement de périodicité
 - changement de fonds
 - remise en vigueur dans les 12 mois suivant un arrêt
 - PB unique
- rachats, jusqu'à concurrence d'un montant brut de 50 000 \$** par demande, le produit étant envoyé :
 - à votre adresse figurant actuellement au dossier de la Sun Life; ou
 - au compte bancaire figurant déjà au dossier de la Sun Life.

* Si les renseignements bancaires pour ce contrat sont au dossier, la signature du Client n'est pas requise pour établir le PB. Par contre, il faut une signature si la demande est pour un premier PB pour les séries Succession ou Revenu des Solutions FPG Sun Life, qu'il y ait ou non une autorisation d'opération au dossier.

** La signature du client ainsi qu'une garantie de signature sont exigées pour les rachats de plus de 50 000 \$ (brut)

Dispositions d'ordre général

Avant d'accorder cette autorisation d'opération, vous devez lire ce qui suit :

1. En signant, vous autorisez le conseiller que vous avez nommé dans le présent formulaire à demander des opérations en votre nom, conformément à vos directives.
2. La Sun Life se fie à cette AO et suppose que le conseiller nommé dans ce formulaire agit en votre nom et a obtenu votre autorisation pour le faire.
3. Conservez une copie de toutes les directives que vous donnez à votre conseiller et vérifiez les confirmations pour vous assurer que les opérations correspondent à vos directives. Communiquez avec votre conseiller si vous avez des questions.
4. Votre conseiller passera en revue le présent formulaire avec vous avant que vous ne le signiez et répondra à toutes vos questions.
5. Vous pouvez révoquer cette AO en avisant la Sun Life par écrit.
6. La présente AO prendra immédiatement fin si la Sun Life reçoit :
 - a. un avis l'informant de votre décès;
 - b. un avis écrit ou un document attestant de votre inaptitude mentale ou de votre faillite;
 - c. un avis de changement de conseiller attitré pour votre(vos) contrat(s);
 - d. un avis faisant état de la faillite de votre conseiller;
 - e. une nouvelle AO.
7. Cette AO remplace toute autre AO antérieure.
8. La Sun Life peut refuser d'accepter ou d'exécuter des opérations en vertu de la présente AO.
9. Cette AO ne s'applique pas aux contrats pour lesquels un bénéficiaire irrévocable a été désigné.

Autorisation du propriétaire

J'autorise (Nous autorisons) la Sun Life et ses mandataires à donner suite aux directives qu'ils recevront de mon (notre) conseiller s'ils ont tout lieu de croire que ce dernier les a reçues de moi (nous), verbalement ou par écrit, conformément à la présente AO. Ces directives sont limitées aux opérations indiquées à la section **Types d'opération**.

Signature du propriétaire du contrat X	Date (jj-mm-aaaa)
Signature du copropriétaire du contrat X	Date (jj-mm-aaaa)

Déclaration du conseiller

Je confirme avoir passé en revue la présente AO et les dispositions d'ordre général avec le ou les propriétaires du contrat et que le ou les propriétaires du contrat ont signé ci-dessus en ma présence. Je confirme aussi que seules les opérations qui ont été expressément autorisées par le ou les propriétaires du contrat en vertu de la présente AO peuvent être effectuées en leur nom.

Nom du conseiller	Prénom	Numéro du courtier et du conseiller
Signature du conseiller X		Date (jj-mm-aaaa)

Pour nous joindre

Numéro sans frais (en français) : 1-844-374-1375

Numéro sans frais (en anglais) : 1-844-753-4437

Télécopieur : 1-855-247-6372

www.fpgsunlife.com

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

30, rue Adelaide Est, bureau 1

Toronto (Ontario) M5C 3G9, Canada